



**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES (FDT)**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Pour la période du

1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

17 juin 2020



1. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

1. Mise en contexte

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place, en avril 2015, afin de soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Divers fonds que recevait la MRC de L'Érable ont été remplacés par cette enveloppe unique régionale. Une entente a été signée entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la MRC de L'Érable afin de déterminer les attentes du gouvernement en regard de la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT).

La MRC de L'Érable a donc la responsabilité d'assurer la gestion du Fonds de développement des territoires que lui délègue le ministère. Ce dernier a confirmé un montant de 1 016 611 \$ pour l'année 2019-2020. Afin de bien gérer ce fonds, le conseil de la MRC de L'Érable a adopté, le 10 avril 2019, ses priorités d'intervention 2019-2020 du FDT (résolution A.R.-04-19-15010) :

- la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire soit notamment le suivi et la mise en œuvre du schéma d'aménagement révisé de la MRC et le développement de la géomatique, la poursuite de la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et de Ferme 59;
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines social, culturel, touristique et agroalimentaire soit notamment le financement d'une équipe de professionnels en développement économique, social, rural, touristique et culturel, et la poursuite du positionnement du territoire ;
- le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC par l'aide financière à des projets locaux et à l'échelle de la MRC par le maintien des paramètres établis dans le cadre du pacte rural;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et récréotouristique et le soutien aux équipements supralocaux;
- La mise en œuvre d'ententes sectorielles avec des ministères ou des organismes du gouvernement ainsi que le soutien à diverses stratégies de développement régional avec, notamment, les cinq MRC du Centre-du-Québec;
- la diversification et le développement de l'écosystème de la région de L'Érable dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire, contrer la baisse démographique, la pénurie de main-d'œuvre et maintenir les services à la population.

La MRC de L'Érable a reconduit diverses politiques reliées au Fonds de développement des territoires (FDT) :

- *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* (résolution A.R.-04-19-15013);
- *Politique de soutien aux entreprises* (résolution A.R.-04-19-15012)

Ces documents peuvent être consultés sur le site web de la MRC de L'Érable au <http://www.erable.ca/mrc/administration/fonds-de-la-mrc>.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2019-2020

La MRC de L'Érable se doit d'établir annuellement ses priorités d'intervention afin de favoriser le développement du territoire et de ses communautés.

A) PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La MRC de L'Érable a consacré un montant de 88 550 \$ du FDT afin de réaliser ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire. Ces actions consistent notamment au suivi et à la mise en oeuvre du schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Érable et le développement de la géomatique.

Ces mandats visent à assurer la conformité des plans et des règlements d'urbanisme des municipalités, apporter un soutien technique et professionnel aux municipalités locales en matière d'aménagement du territoire, soutenir les municipalités par des outils de géomatique et une cartographie appropriée (maintien à jour des matrices graphiques), modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Un conseiller en aménagement du territoire s'est joint à l'équipe au cours de l'année 2019 afin de soutenir davantage les municipalités de la MRC de L'Érable.

En prévision de la révision de son schéma d'aménagement et de développement, la MRC souhaite poser les bases d'un projet urbanistique pour chacune des municipalités de son territoire. Ainsi chacune d'entre elles pourra définir les grandes lignes de sa vision en matière d'urbanisme et la MRC aura ainsi des balises pertinentes à la révision de son schéma. Cette « tournée des municipalités » nécessitera un montant de 27 286 \$ du FDT.

D'autre part, l'année 2019 a vu les travaux de réalisation du Plan régional des milieux humides et hydriques, prévu pour adoption à l'automne 2021, prendre véritablement son envol. Des travaux de modifications du schéma d'aménagement de la MRC ont également été amorcés : des modifications de certaines zones inondables sont entamées.

Quant à l'aménagement de la zone agricole, le projet pilote Ferme 59 continu d'être déployé et demeure un avantage pour le développement de l'agroalimentaire dans la MRC de L'Érable. L'agriculture à temps partiel ou à temps plein représente un atout important pour occuper le territoire. Les promoteurs peuvent compter sur un soutien technique personnalisé afin d'assurer la viabilité des projets et de cibler les endroits favorables pour les cultures ou les élevages souhaités. D'ailleurs, le comité régional agricole (CRA) de la MRC de L'Érable a recommandé, en 2019, six projets au conseil de la MRC et aux municipalités concernées ce qui a permis l'établissement d'autant de familles.

Différentes actions ont été réalisées pour faire connaître à la population cette possibilité de créer un projet d'affaires agricole. Le projet a fait l'objet de différents reportages en 2019, et la MRC de L'Érable poursuivra le positionnement de Ferme 59 et Communauté de fermiers en injectant une somme de plus de 16 000 \$ du FDT au cours de la prochaine année.

Dans L'Érable, on cultive l'harmonie du territoire

B) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La MRC de L'Érable a dédié une somme de 468 196 \$ au fonctionnement des différents services de développement. Ce montant du FDT a été attribué pour la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines social, culturel, touristique et agroalimentaire. L'équipe de professionnels a été bonifiée par

l'embauche d'une conseillère en promotion touristique, d'un agent de développement des communautés et d'une conseillère au développement agroalimentaire, et ce, afin de soutenir les projets mis en place au cours de l'année 2019.

Les services de développement économique sont publicisés sous l'appellation «Développement économique de L'Érable» alors que ceux reliés au tourisme et à la culture sont connus sous le nom de «L'Érable TOURISME et CULTURE».

1. La promotion et le soutien à l'entrepreneuriat

Développement économique de L'Érable (DEL) fournit une expertise et un accompagnement aux entreprises de tous les secteurs soient industriel, commercial, agricole, agroalimentaire, touristique, social, etc. Les professionnels ont apporté leur soutien aux promoteurs que ce soit par :

- l'expertise technique,
- l'accompagnement au plan d'affaires,
- l'élaboration de prévisions financières,
- la recherche de financement,
- le réseautage ou le référencement,
- la collaboration et l'implication à des projets structurants pour la région,
- le soutien à la commercialisation de l'industrie touristique,
- la promotion et le développement touristique et culturel.

Le Plan stratégique de développement adopté le 21 juin 2017 pour la période 2017-2020 trace les sillons des interventions des ressources professionnelles derrière les six priorités suivantes :

- accroître le développement et l'occupation de la zone agricole à partir de la vision du PDZA ;
- favoriser le démarrage, la pérennité et la croissance des entreprises dans le contexte de l'écosystème de la MRC ;
- favoriser la mise en valeur de la personnalité du territoire par la culture, le tourisme et l'entrepreneuriat ;
- développer des communautés entrepreneuses favorisant l'épanouissement des jeunes, des familles et des aînés ;
- valoriser le milieu pour agir sur le sentiment d'appartenance et la mobilisation des citoyens et des organisations ;
- améliorer en continu la performance organisationnelle de la MRC.

Au cours de l'année 2019, 123 dossiers ont été traités auprès de 112 entreprises. Les clients de Développement économique de L'Érable ont investi 8 020 170 \$ lors de la réalisation de 24 dossiers qui ont créé et de maintenu 123 emplois. De nombreuses entreprises ou promoteurs consultent le personnel de DEL pour des conseils et du soutien dont le temps d'intervention est restreint, et rencontre de nombreuses personnes désirant démarrer une entreprise et qui finalement ne donne pas suite à leur projet. Ces «dossiers» ne sont pas calculés dans le nombre de dossiers traités, ils représentent tout de même plus de 111 interventions de moins de trois heures.

La MRC assume également la gestion du Fonds local d'investissement (FLI) qui permet d'aider financièrement les entreprises, nouvelles ou existantes, afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire. Cet outil financier est complété par le Fonds local de solidarité (FLS). Ils permettent à la MRC de soutenir la réalisation de projets d'entreprise sur le territoire afin de :

- créer et soutenir des entreprises viables
- financer le démarrage, l'expansion, la consolidation et l'acquisition d'entreprises
- supporter le développement de l'emploi

- contribuer au développement économique du territoire de la MRC.

Afin de soutenir les entreprises de son territoire, la MRC a octroyé 800 866 \$ sous forme de prêts et de subventions contribuant à des investissements de 2 322 410 \$. Le fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS) ont permis la création, l'expansion ou la consolidation de 11 entreprises qui ont créé ou maintenu 98 emplois.

Grâce à la collaboration du Bureau Services Québec, sept promoteurs ont travaillé au développement de leur projet d'entreprise après avoir été acceptés sur le programme Soutien aux travailleurs autonomes en 2019. Douze autres promoteurs qui avaient amorcé cette démarche lors des années antérieures ont pu compter sur l'expertise de l'équipe de DEL qui effectuait un suivi.

Les entrepreneurs peuvent aussi profiter du soutien de la cellule de mentorat d'affaires. Les mentorés peuvent ainsi partager l'expérience d'un mentor en entrepreneuriat. Au cours de l'année, 41 rencontres mentor-mentoré ont eu lieu. En 2019, la cellule de mentorat de L'Érable a conclu sa 10^e année d'existence et, pour la nouvelle décennie, une nouvelle image a été lancée en janvier 2020.

Développement économique de L'Érable propose également aux promoteurs diverses formations qui leur permettent d'acquérir ou de parfaire des connaissances concernant différents domaines des affaires, de même que des activités d'information ou de réseautage et ce dans le but de mieux les outiller.

DEL a aussi accompagné les entreprises dans leur développement en s'impliquant dans l'organisation d'événements faisant la promotion des entreprises du territoire : les salons «Mission emploi Arthabaska-Érable» et «Crée ton avenir dans L'Érable» (ce dernier ciblant la clientèle scolaire) se sont tenus à l'automne 2019.

Dans L'Érable, on cultive l'entrepreneuriat

2. Le soutien à l'économie touristique et culturelle

Les volets touristique et culturel de la MRC de L'Érable sont installés depuis maintenant huit ans au Carrefour de l'érable. Ce lieu d'accueil et de rassemblement est maintenant devenu «La Maison créative et rurale Armand Vaillancourt», inaugurée il y a deux ans. La vitrine régionale des produits agroalimentaires et des métiers d'art met en vedette les créations des artisans de la région et les producteurs locaux. La population est invitée à venir les découvrir tout en profitant des activités proposées.

Ce lieu d'animation se veut une ouverture sur la communauté culturelle et touristique et c'est en ce sens que le FDT supporte la Maison créative et rurale Armand Vaillancourt qui est opérationnelle toute l'année. Son mandat est de bien accueillir la clientèle touristique puisqu'elle héberge le bureau d'information touristique, faire connaître les attraits et ainsi susciter la prolongation des séjours sur le territoire de L'Érable. Les visiteurs peuvent également découvrir les artistes de la région en faisant un détour par la salle d'exposition. D'ailleurs, l'entente de développement culturel permet la tenue de diverses activités à la Maison créative et rurale Armand Vaillancourt.

En 2019, une conseillère en promoteur touristique s'est greffée à l'équipe afin d'accentuer la mise en valeur des attraits et événements de la région et alimenter les médias sociaux.

Pour l'année 2019, 592 actes de renseignements ont été prodigués par le personnel du Bureau d'information touristique. De plus, seize visites guidées du circuit des Éoliennes de L'Érable ont été offertes pour une troisième année.

Globalement, l'offre de service repose sur cinq éléments soit la promotion, la commercialisation l'accueil, l'information touristique et le soutien aux promoteurs. Plus précisément, les actions prioritaires se déclinent comme suit :

- réaliser des outils servant à la promotion, la commercialisation et l'information touristique et en assurer la distribution.
- assurer la mise à jour du site Internet de L'Érable TOURISME et CULTURE.
- mettre sur pied une campagne de publicité et de promotion, notamment sur Facebook, basés les activités et attraits touristiques et culturels.
- être présent sur les médias sociaux afin de partager les activités ou événements culturels et touristiques.
- travailler en complémentarité avec les différents intervenants touristiques et culturels en les soutenant dans leurs actions.
- soutenir les promoteurs des secteurs culturels et touristiques qui ont besoin de conseils et/ou de référencement.

Le personnel compte sur l'implication des membres des comités rayonnement et commercialisation, de même que de sous-comités, afin de planifier les priorités, les actions et activités de chacun des secteurs favorisant l'atteinte des objectifs.

Les conseillers touristique et culturel partagent aussi leur expertise avec le personnel de Développement économique de L'Érable dans le développement de projets touristiques et culturels pilotés par des promoteurs.

Dans L'Érable, on cultive l'accueil et la création

3. La poursuite du positionnement du territoire

La stratégie « On vise dans le 1000 » a atteint sa cible et entraîné des impacts positifs en matière d'attraction de citoyens. En effet, la région a accueilli 1081 nouveaux résidents entre 2015 et 2020. Plusieurs réalisations ont été inspirées par cette mobilisation qui, dès le départ, a rejoint plusieurs partenaires et leaders du développement socio-économique de L'Érable.

La visibilité et le sentiment d'appartenance des citoyens envers la région de L'Érable ont été moussés par le positionnement L'Érable – Terre de créativité. D'ailleurs, la MRC de L'Érable vise sur les réseaux sociaux et le web afin de faire rayonner le territoire et les acteurs qui le composent. Des nouvelles sont publiées sur une base quasi quotidienne sur les pages facebook de la Région de L'Érable et Développement économique de L'Érable de même que le site web de la MRC. L'Érable TOURISME ET CULTURE dispose également d'une page facebook et d'un site qui lui est destiné.

Ces nouvelles mettent en avant-plan les bons coups des entreprises et des municipalités de la MRC de L'Érable, les réalisations de diverses organisations de même que les réussites de ses citoyens sans oublier les interventions de la MRC.

La croissance démographique demeure un réel défi et divers intervenants ont élaboré des projets afin que le milieu représente un atout pour de nouveaux venus. Les municipalités ont d'ailleurs utilisé des fonds du FDT-volet pacte rural pour améliorer certaines de leurs infrastructures et rendre leur milieu de vie plus attrayant.

Dans L'Érable, on cultive la fierté de notre territoire

C) DÉVELOPPEMENT RURAL / PACTE RURAL

Un montant de 384 830 \$ du FDT a été alloué pour le soutien au développement sur le territoire de la MRC de L'Érable par l'aide financière à des projets locaux et des projets à l'échelle de la MRC. La MRC de L'Érable avait d'ailleurs décidé de maintenir le pacte rural via un volet du FDT et ce, afin de favoriser la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Le solde du «Fonds FDT-Pacte rural» est reporté d'année en année pour la réalisation des projets déposés.

En 2019-2020, le conseil des maires a approuvé 12 projets dans le cadre du FDT-Pacte rural et a attribué. Une somme totale de 287 293 \$ pour la concrétisation de ces projets. Ce fonds agit comme levier pour la réalisation de différentes initiatives du milieu.

Promoteur	Titre du projet	Montant octroyé	Coût estimé
Municipalité Inverness	Nouvelle identité visuelle	4 890 \$	10 499 \$
Comité des loisirs de Laurierville	Réaménagement des loisirs	14 161 \$	17 702 \$
Municipalité N-Dame-de-Lourdes	Installation d'un enseigne numérique	27 376 \$	37 866 \$
Municipalité N-Dame-de-Lourdes	Travailleuse de milieu	11 058 \$	13 822 \$
Municipalité N-Dame-de-Lourdes	Tableaux de pointage portatifs	7 525	9 407 \$
Municipalité N-Dame-de-Lourdes	Construction d'un marché public	22 257	27 822 \$
Municipalité Saint-Ferdinand	Sentier Art et Nature	19 584 \$	26 250 \$
Municipalité Saint-Pierre-Baptiste	Réfection du parc-école	36 825 \$	92 712 \$
CASA Sophia	Embauche d'un coordonnateur de développement	43 189 \$	54 000 \$
CASA Sophia	Aménagement du sous-sol Espace Sophia	24 000 \$	80 000 \$
Ville de Plessisville	Optimisation de la mise en valeur et de l'accessibilité du parc de la rivière Bourbon	53 885 \$	73 685 \$
Ville de Princeville	Mise à niveau du parc Léon-Thibodeau	22 543 \$	30 000 \$
		287 293 \$	473 765 \$

Dans L'Érable, on cultive l'implication des communautés

D) MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET PROJETS STRUCTURANTS

Le soutien et le développement des équipements supralocaux et la mise en place de projets structurants permettant d'offrir un environnement favorisant la qualité de vie des citoyens tant au niveau des équipements disponibles que des services et activités dont peut bénéficier la population.

1. Projets structurants pour améliorer les milieux de vie

La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants à l'échelle locale, territoriale ou régionale (ayant des impacts sur le territoire de la MRC) permettent d'améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et récréotouristique.

Impact Emploi de L'Érable qui est un partenaire de la stratégie «On vise dans le 1000» a de nouveau reçu un appui de la MRC. Un montant de 15 000 \$ a été octroyé afin de soutenir l'organisme dans leurs actions pour recruter, accueillir, intégrer et retenir sur le territoire de la MRC de L'Érable de nouveaux travailleurs, familles, jeunes diplômés, stagiaires, entrepreneurs et immigrants.

Les résultats 2019-2020 du projet «Prends ta place dans L'Érable» démontrent que :

- 60 migrations ont été réussies;
- 34 participants ont pris part à des visites exploratrices de la MRC en formule individuelle et de groupe;
- Pas moins de 580 candidats potentiels ont été rencontrés lors de huit salons de l'emploi;
- 59 candidats de l'extérieur de la MRC ont été suivis à distance par l'agente de migration;
- 250 participants ont pris part aux 14 activités de réseautage qui ont été organisées;
- Sept rencontres de groupe ont eu lieu dans six entreprises.

La MRC de L'Érable s'implique dans l'organisation de la Balade Gourmande en plus d'y contribuer financièrement via, notamment le FDT. Elle est également le promoteur du Marché de Noël Érable-Arthabaska. Ces deux activités ont un impact important pour les entreprises agroalimentaires puisqu'en plus de favoriser l'achat local, elles favorisent le contact entre les producteurs et les consommateurs.

La MRC de L'Érable entreprendra deux études pour mieux structurer le milieu. La première vise à établir différents scénarios afin d'optimiser la gestion des services de sécurité incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC et ainsi déterminer les meilleures conditions de collaboration à mettre en place entre les services incendie. La seconde étude concerne le transport collectif et se veut un complément à la planification stratégique réalisée. La MRC souhaite revoir son offre de services afin d'améliorer la mobilité des citoyens et ainsi mieux répondre à leurs besoins. Pour la réalisation de ces études, la MRC a dédié un montant de 36 221 \$ du FDT.

D'autre part, la MRC s'est engagée à entreprendre une démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) afin de renouveler la reconnaissance MADA pour huit municipalités et de se doter d'une politique pour chacune d'elles et la MRC. Une somme de 40 065 \$ sera dédiée à cet exercice qui vise à s'assurer que les aînés peuvent demeurer actifs dans leur milieu.

2. Un soutien aux équipements supralocaux

Le maintien de certains équipements sportifs est une préoccupation de la MRC de L'Érable qui en a désigné certains comme équipements supralocaux et ce, afin de permettre aux résidents de profiter d'installations uniques sur le territoire. Ils représentent des infrastructures importantes. La MRC a versé un montant de 20 000 \$ au Mont Apic issu de l'entente 2018-2021 et poursuivra son engagement au cours de la prochaine année. Ce soutien permet au Mont Apic de poursuivre ses opérations et ainsi permettre à sa clientèle de pratiquer diverses activités.

De plus, le Parc linéaire des Bois-Francis aura également l'appui de la MRC de L'Érable via une somme de 25 900 \$ qui lui permettra de faire la remise à niveau de la surface de roulement dans le secteur de Laurierville.

3. Stratégies de développement régional

La MRC de L'Érable soutient également des projets structurants régionaux qui ont des impacts pour son territoire.

ARTERRE Centre-du-Québec continue de soutenir le développement du milieu agricole. Ce service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires vise à faciliter l'établissement en agriculture, que ce soit par le démarrage ou la reprise d'une entreprise agricole.

En 2019, l'ARTERRE a enregistré 27 nouvelles inscriptions d'aspirants-agriculteurs et huit nouvelles inscriptions de propriétaires, et ce, pour le territoire de la MRC de L'Érable. Le personnel de l'ARTERRE rencontre divers intervenants et associations afin de faire connaître leurs services.

Les ententes régionales pour le projet notoriété Centre-du-Québec et celle du développement social se poursuivent. La MRC a aussi contribué à une analyse des services de proximité afin d'obtenir un portrait de certains services, de déterminer les besoins et de réaliser des actions structurantes pour améliorer ces services. Une analyse de la couverture cellulaire au Centre-du-Québec a aussi été complétée; elle dresse un état de situation complet et définit les moyens qui permettront à la région d'obtenir une desserte répondant aux besoins des gens et des entreprises de la région.

La MRC a prévu de soutenir au cours de la prochaine année des projets touchant le Centre-du-Québec et issus du secteur agroalimentaire.

Le projet «Pôle innovation» ne sera pas réalisé dans sa forme initiale et le montant de 79 900 \$ que la MRC avait réservé pour son implication a été libéré et investi dans d'autres projets.

Dans L'Érable, on cultive la complicité régionale

4. Mise en oeuvre d'ententes sectorielles

Les deux ententes sectorielles débutées en 2018 se poursuivront jusqu'en mars 2021. Elles impliquent les cinq MRC du Centre-du-Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; d'autres partenaires peuvent se joindre à des ententes.

Titre	Ministère et partenaires	Date début	Date fin	Montant engagé	Montant versé au 31/03/2020	Valeur de l'entente
Concertation régionale	- MAMOT - 5 MRC - Table des MRC	01/04/2018	31/12/2021	20 974 \$	21 056 \$	450 000 \$
Bioalimentaire	- MAPAQ - MAMOT - Fédération UPA Centre-du-Qc - 5 MRC	01/04/2018	31/03/2021	14 982 \$	9 998 \$	270 000 \$

L'entente de concertation régionale vise à mettre sur pied une démarche et des activités pour soutenir la mise en oeuvre des priorités régionales de développement du Centre-du-Québec. Les objectifs sont, entre autres, de stimuler l'élaboration de projets mobilisateurs dans une approche de codéveloppement et favoriser la réalisation d'actions structurantes innovatrices qui répondent aux priorités régionales en mobilisant les acteurs du milieu.

L'entente en lien avec le développement du secteur bioalimentaire favorise, entre autres, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan de développement régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire et le soutien à des projets mobilisateurs prioritaires qui répondent aux enjeux identifiés.

Dans L'Érable, on cultive des stratégies de développement

5. Des projets qui concrétisent une démarche en écosystème

La MRC de L'Érable a entrepris deux projets d'importance sur le territoire, soit Communauté interculturelle de L'Érable et Communauté de fermiers. La mobilisation de divers partenaires provenant de différentes sphères d'activités est essentielle pour réussir ces projets qui ont un objectif similaire : permettre aux municipalités d'adopter une méthode innovante dans l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants et leur famille.

Municipalités, organismes, entreprises, ainsi que la population en général sont donc interpellés afin de soutenir ces nouveaux citoyens désireux de s'établir sur le territoire de la MRC de L'Érable.

Qu'ils soient issus du secteur agricole ou qu'ils proviennent d'une communauté immigrante, ces projets visent à créer des milieux de vie accueillants, qui se démarquent par un souci de voir une famille prendre part à la vie communautaire et développer des liens durables avec la collectivité.

Communauté de fermiers favorisera l'occupation du territoire et le dynamisme de l'agriculture et Communauté interculturelle soutiendra également les entreprises pour attirer et conserver une nouvelle main-d'œuvre. La MRC investit plus de 1450 000 \$ à la réalisation de ces deux projets.

Dans L'Érable, on cultive l'interaction entre les communautés

3. BILAN FINANCIER

Une enveloppe budgétaire de 1 016 611 \$ a été allouée à la MRC de L'Érable pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

BILAN DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Au 31 mars 2020

SOURCES DE REVENUS:

Part provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2019-2020)	1 016 611 \$	
Intérêts générés	594 \$	
Résiduel FDT 2018-2019	91 642 \$	
Total des revenus:		1 108 847 \$

DÉPENSES:

Montants versés pour les projets retenus	619 450 \$	
Total des dépenses:		619 450 \$
Solde du fonds au 31 mars 2020		489 397 \$

4. Conclusion

Le Fonds de développement des territoires a permis de réaliser des actions en lien avec les priorités d'intervention identifiées par le conseil de la MRC soit : aménagement du territoire, développement économique, et projets structurants et ce, afin de dynamiser notre territoire. Des actions se poursuivront jusqu'au 31 mars 2021.

D'une durée de cinq ans, le FDT représentait une somme totale de 4 977 193 \$ dont 4 692 336 \$ provenait du ministère et 284 857 \$ étaient issus de la liquidation de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec, du partage des actifs du Centre local de développement (CLD) de L'Érable et des intérêts générés par le FDT.

En mars 2021, les sommes qui n'auront pas été investies seront transférées dans le Fonds Régions et Ruralité (FRR) selon l'entente signée en mars 2020.